

Royaume-Uni, ce dernier paierait \$2 le boisseau, à partir du 1er août 1948, le blé de 1948 livré à Fort-William. Au moment de la déclaration, le blé canadien n° 2 était coté à \$3.17 le boisseau. En 1946, lorsqu'on a annoncé la signature du marché primitif qui garantissait \$1.55 par boisseau de blé livré à Fort-William, le blé canadien n° 2 était coté à \$2.05 le boisseau. L'écart est considérable. Au cours de la discussion, le ministre du Commerce a déclaré que la Commission canadienne du blé détient probablement quelque 234 millions qu'elle doit verser aux cultivateurs à l'égard des campagnes de 1945, 1946 et 1947. Pour un total d'environ 842 millions de boisseaux livrés au cours des années précitées, elle est donc en mesure de donner en moyenne 27c. par boisseau de blé. Si, comme l'a annoncé le ministre de l'Agriculture, on verse bientôt un supplément de 20c., les cultivateurs auront reçu jusqu'alors un prix net de \$1.35 par boisseau. Mettons que le blé donne en 1948 et en 1949 autant en moyenne que durant les trois dernières campagnes et que la totalité de ces deux récoltes, dès qu'on aura pourvu aux accords avec la Grande-Bretagne, au marché intérieur et à d'autres besoins, s'écoule au prix de \$2 le boisseau au cours des deux prochaines années; dans les circonstances, la commission pourra verser un autre supplément d'environ 18c. à l'égard des 1,402 millions de boisseaux dont elle aura pris livraison pendant les cinq années en cause, portant ainsi les recettes nettes du cultivateur à une moyenne d'environ \$1.53 le boisseau au cours de cette période. En présence de ces chiffres, dont quelques-uns sont contrôlés, alors que les autres restent hypothétiques, je répète que le ministre de l'Agriculture, par l'entremise du ministère du Commerce, a risqué en 1946 tous nos approvisionnements de blé sur un coup de dé. Cela ne s'était encore jamais vu dans l'histoire du pays. Cette affaire de chance coûtera aux cultivateurs de blé des centaines de millions de dollars qu'ils ne reverront jamais. J'en suis absolument sûr. Au début du débat sur le projet de résolution, le ministre a affirmé, comme en fait foi le compte rendu:

Je suis étonné de la façon dont ont parlé certains députés qui, représentant des circonscriptions agricoles, devraient connaître le point de vue de leurs mandants.

Je suppose que ces paroles étaient formulées, au moins en partie, à mon adresse. Au cours du même débat, le ministre a consigné certains chiffres au compte rendu. Il traitait à ce moment de la récolte de 1945. Je crois que les chiffres étaient exacts. Il a dit que la

moyenne, au Canada, avait été de \$1.15 le boisseau cette année-là tandis qu'aux Etats-Unis elle s'était établie à \$1.50. En 1946...

Le très hon. M. GARDINER: J'ai dit plutôt que les avances accordées à l'égard de la campagne agricole de 1945 s'élevaient à \$1.15 pour la moyenne des cultivateurs. Il ne s'agissait pas d'une comparaison entre le prix au Canada et aux Etats-Unis.

M. ROSS (Souris): C'est bien ce que je voulais dire. J'ai parlé de ce que l'agriculteur canadien a probablement déjà reçu et j'ai fait des comparaisons. Je soutiens qu'il reste encore beaucoup plus d'argent à verser aux agriculteurs. Je ne chicanerai pas pour un mot.

Le très hon. M. GARDINER: On ne peut se tromper à la lecture du hansard.

M. ROSS (Souris): Il y est fait mention du paiement initial.

Le très hon. M. GARDINER: En 1945, le paiement initial s'établissait à une moyenne de \$1.15.

M. ROSS (Souris): Parfaitement.

Le très hon. M. GARDINER: En vertu de la présente mesure nous avons l'intention de verser un montant additionnel pour ce même blé.

M. ROSS (Souris): Je le sais. J'ai établi ce montant à 20c. présentement; puis si on maintient ce régime et qu'en 1948 et en 1949 on obtient des récoltes moyennes qu'on vend à \$2 le boisseau, il faudra verser un autre supplément de 18c.—il ne dépassera certes pas 20c. pour l'ensemble; de sorte que les cultivateurs recevraient un peu plus de \$1.50 pour cette année. Ces chiffres doivent être assez exacts.

Le très hon. M. GARDINER: Non.

M. ROSS (Souris): Où est l'erreur?

Le très hon. M. GARDINER: Le chiffre doit être beaucoup plus élevé.

M. ROSS (Souris): Je le voudrais, mais je ne sais pas quel est le directeur mystérieux à qui nous avons confié l'administration de ce système. Etant donné les observations faites au cours du débat sur le compte de ceux qui représentent des circonscriptions agricoles, je ferai remarquer que nous n'avons eu qu'une occasion de discuter ce bill sur le blé relativement à l'accord avec la Grande-Bretagne, soit lors de l'étude des crédits du ministère du Commerce, le 15 mars 1946,